

2014-09-23

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création de valeur à l'exportation. Un diagnostic de la Belgique

(Article pour la Revue économique du mois de septembre 2014)

La compétitivité extérieure d'une économie est en général évaluée à l'aune de ses exportations de biens et de services. Pourtant, si le panier à l'exportation était par le passé composé de biens et de services en grande partie produits par le pays exportateur, c'est moins le cas aujourd'hui. D'une part, le phénomène des réexportations de marchandises s'est accentué. D'autre part, les processus de production impliquent dans une plus large mesure des inputs importés, notamment des produits énergétiques ou des matières premières. Au final, les exportations s'alimentent d'importations préalables qui doivent être mises entre parenthèses si on souhaite épingle la véritable source de revenu et d'emploi pour l'économie domestique, à savoir la valeur ajoutée exportée.

L'objet de cet article est d'introduire l'approche sous l'angle de la valeur ajoutée exportée et d'en présenter les principaux résultats pour la Belgique. Ainsi, en mesurant le degré d'ouverture de la Belgique sous l'angle de la valeur ajoutée exportée, celui-ci s'établit à environ 30 % du PIB, contre 80 % pour l'indicateur traditionnel basé sur les exportations de biens et de services. La différence entre ces deux ratios, à savoir près de 50 % du PIB, représente la valeur étrangère dans les exportations, qui, couvrant les coûts à l'importation, n'est pas une source de revenu pour les facteurs de production domestiques.

Cette approche nuance également les évolutions de parts de marché à l'exportation enregistrées entre 1995 et 2008. En isolant la contribution de la valeur ajoutée exportée, les pertes de parts de marché sont légèrement plus faibles que lorsqu'elles sont calculées sur la base des exportations de biens et de services. En outre, l'écart vis-à-vis de l'Allemagne et des Pays-Bas se réduit, les performances de ces deux pays relevant d'une hausse de la valeur étrangère dans leurs exportations.

Le rôle crucial, même s'il est parfois indirect, joué par les entreprises appartenant aux branches de services est par ailleurs souligné. Si les biens se taillent la part du lion dans les exportations, ces dernières sont dans de nombreux cas effectuées par des sociétés actives dans les services. Tantôt elles réalisent des opérations de réexportation de marchandises qui transitent par la Belgique, tantôt elles servent de relais à l'exportation pour des biens fabriqués par des firmes industrielles belges. Plus fondamentalement, la valeur ajoutée exportée est principalement générée par des entreprises actives dans les branches de services, notamment par le biais de la fourniture de services intermédiaires aux firmes industrielles.

Enfin, cette approche complète la cartographie des partenaires commerciaux en identifiant la destination finale des exportations. Les exportations à destination d'un pays peuvent en effet y être à leur tour réacheminées vers un pays tiers, le cas échéant après transformation. Les véritables consommateurs de la valeur ajoutée exportée par la Belgique sont plus éloignés que les destinataires directs des exportations. Les trois pays voisins consomment ainsi moins de 30 % de la valeur ajoutée exportée par la Belgique, alors que près de 50 % des exportations belges de marchandises leur sont adressées.